

Le mentoring donne des ailes aux femmes entrepreneurs

L'association Pacte aide les femmes qui ont un projet professionnel ou entrepreneurial. L'exemple de Catherine Aviolat d'Eco-Plus.

ELLE MÈNE aujourd'hui une intense activité de networking. Catherine Aviolat enchaîne les petits-déjeuners PME, a rejoint un groupe de femmes entrepreneurs animé par Ariane RoCHAT, responsable de la promotion économique Lausanne-Région. «Je suis surprise du chemin parcouru en moins d'un an, j'étais prête à abandonner mon projet. Sans l'aide de Pacte, c'est ce qui se serait très certainement produit. Je n'avais pas de réseau et je ne venais pas d'un milieu d'entrepreneurs. Personne parmi mes amis et ma famille n'avait jamais dirigé une entreprise et ne pouvait m'aider ni me conseiller dans mes démarches», explique-t-elle.

En 2005, à la fin de ses études en géologie et après un post-grade en environnement à

l'EPFL, Catherine Aviolat fonde avec un camarade de volée une entreprise destinée à créer leur propre emploi. Eco-Plus est active dans le domaine du conseil et de la labellisation environnementale pour les PME. Mais peu après, son partenaire trouve un job à plein temps. Catherine Aviolat se retrouve seule aux commandes et débute la chasse aux mandats. Les entreprises semblent demandeuses.

Très ouvertes, elles reçoivent la jeune femme rapidement et facilement. Curieusement, elles ne lui confient aucun mandat. «Je ne savais pas me présenter ni me vendre, explique-t-elle. En fait, Catherine Aviolat ignorait quel était le produit qu'elle vendait. Pourtant, au cours de ses études, elle met au point un tableau de bord environnemental testé auprès des Montres Rolex

à Genève. Cet outil de veille permet de piloter des indicateurs stratégiques: déchets, eaux usées, qualité de l'air, santé, mobilité des employés. Malgré cette référence, Eco-plus n'obtient pas un seul mandat en un an d'existence. C'est la providence qui sauvera la jeune femme. Cela s'est passé en avion. «La pilote savait que j'avais créé une entreprise mais que cela n'allait pas fort», confie Catherine Aviolat, qui pour financer ses études a travaillé pendant quatre ans et demi comme hôtesse de l'air pour une compagnie d'aviation privée. La pilote lui conseille de contacter Pacte, une association de soutien aux femmes qui souhaitent faire carrière ou créer leur propre affaire. «L'encouragement est très fort, et cela fait un bien fou au niveau du mental et du

moral», confie Catherine Aviolat, qui, pour la modeste somme de 1320 francs, va suivre pendant un an des cours et des ateliers de développement personnel, de positionnement de soi et de l'entreprise. Ce qui comble son manque de formation commerciale.

Un suivi durant un an

Pacte lui permet aussi de jeter les bases d'un premier réseau professionnel, outil essentiel pour l'entrepreneur en herbe, dont elle était totalement dépourvue. L'association lui offre également d'être suivie par une menta pendant un an. Il s'agit souvent d'une femme qui a créé sa propre entreprise et qui partage bénévolement son savoir-faire et son expérience avec une néophyte. «La menta, c'est une ressource précieuse

qui permet d'anticiper les obstacles et de gagner du temps», commente Catherine Aviolat qui rencontre sa marraine chaque quinzaine depuis huit mois. «Elle m'a aidée à mettre sur pied une plaquette de présentation de mes activités et à définir mes produits. Côté pratique, elle m'a appris à rédiger des contrats de mandat.»

La menta met aussi en contact sa protégée avec le réseau Genilem, qui soutient les créateurs de start-up, et notamment son stamm. Ce groupe permet aux entrepreneurs de se présenter en 15 secondes. Pour Catherine Aviolat, ce challenge débouche sur un premier mandat. Celui-ci prendra la forme d'un séminaire à l'intention des entreprises le 26 juin prochain auprès de la société Eco-droit-conseil. Son thème: le développement dura-

ble: un outil de management stratégique pour des économies durables. Depuis, un réseau romand d'indépendants lui a confié sa démarche environnementale. Aujourd'hui, Eco-plus propose également le label Eco-PME aux petites et moyennes entreprises qui ne souhaitent pas se lancer dans une certification ISO14001, très lourde. «Les PME souhaitent se lancer dans une approche environnementale, mais souvent, elles ne peuvent pas se payer un expert à plein temps, reprend Catherine Aviolat. Eco-PME, plus léger, permet d'adapter la gestion des déchets aux normes du management environnemental. C'est aussi un outil de communication des entreprises envers leurs clients.»